



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

SMS/DML

S.P.R.B. – B.U.P.

Direction des Monuments et des Sites

M. Th. WAUTERS - Directeur

C.C.N. - Rue du Progrès, 80, bte 1
1035 Bruxelles

33035 28.09.17

COPY

V/Réf. : /

N/Réf. : AA/BDG/WSL-2.41/s.609

Annexe : rapport de proposition de classement

Bruxelles, le

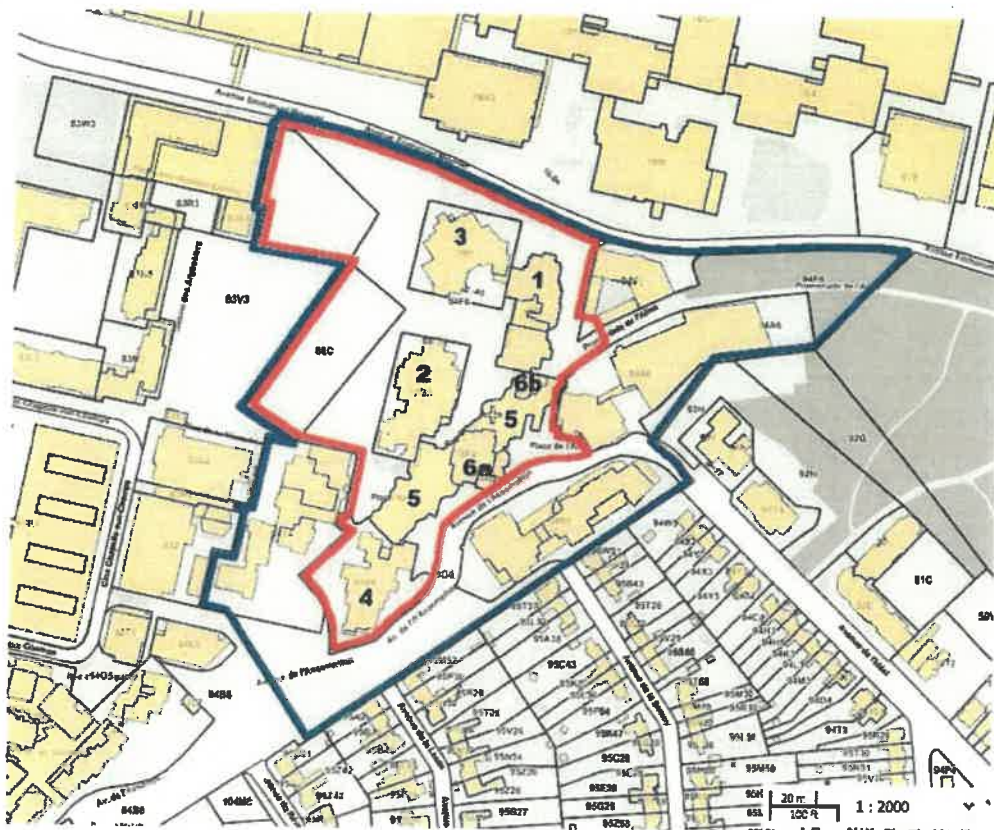
27 SEP. 2017

Monsieur le Directeur,

Objet : WOLUWE-ST-LAMBERT. Boulevard de la Woluwe / av. Émile Vandervelde / de l'Assomption et Mounier.
Proposition de classement comme site de l'ensemble urbanistique, paysager et architectural de la
Mémé (arch. S. et L. KROLL), émanant de la CRMS.
Dossier traité par B. de Ghellinck, CRMS.

Conformément à l'article 222, 51^{er}, 2° du COBAT, nous avons l'honneur de vous communiquer la proposition formulée par la CRMS en sa séance du 13 septembre 2017, de classer comme site l'ensemble urbanistique, paysager et architectural de la *Mémé* (arch. S. et L. KROLL) (campus UCL), sis boulevard de la Woluwe, avenue Émile Vandervelde, avenue de l'Assomption et avenue Mounier à Woluwe-Saint-Lambert, en raison de son intérêt historique, urbanistique, paysager, architectural et esthétique.

Le site de la *Mémé* proposé au classement est délimité par le pourtour rouge sur le plan ci-dessous, le pourtour bleu formant la zone de protection. Le site comprend différents espaces publics et cheminements, ainsi que plusieurs bâtiments emblématiques tels que la maison médicale (la *Mémé*), la mairie et l'école Chapelle-aux-Champs, le restaurant universitaire, le bâtiment oecuménique, la station de métro Alma et ses abords, le patio et le petit restaurant.



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
TOUR & TAXIS - ENTREPÔT ROYAL
AVENUE DU PORT 86C BOÎTE 405 - 1000 BRUXELLES



BRUSSELS HOOFDSTEDELIJK GEWEST
TOUR & TAXIS - KONINKLIJK PAKHUIS
HAVENLAAN 86C BUS 405 - 1000 BRUSSEL

crms@mrbc.irisnet.be

kcmi@mbhg.irisnet.be

TEL 02.346.40.62 - FAX 02.346.53.45

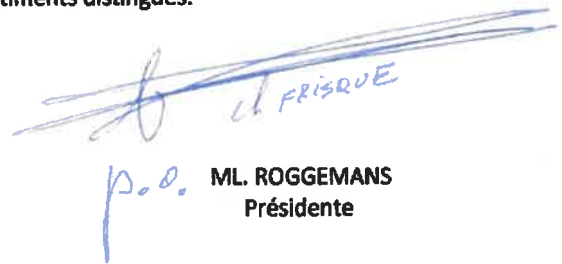
La CRMS a convenu que le site méritait incontestablement une reconnaissance officielle de sa haute valeur patrimoniale ainsi qu'une protection face à l'avenir du campus, véritable morceau de ville. Ses motivations sur l'intérêt du site, qui justifient la présente demande, sont détaillées en annexe de la présente (voir rapport de 31 pages).

A terme, la CRMS recommande la réalisation d'un plan de gestion patrimoniale, afin de permettre et de faciliter la gestion du site de la *Mémé* dans le respect de sa haute valeur patrimoniale.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.



A. AUTENNE
Secrétaire



p.o. ML. ROGGEMANS
Présidente

c.c. : M. R. Vervoort, Ministre-Président en charge de la protection du patrimoine immobilier, Mme Marie-Laure Leclef, conseillère patrimoine

Proposition de classement comme site de l'ensemble urbanistique, paysager et architectural comprenant les bâtiments de « la Mémé » (maison médicale), la mairie, l'école Chapelle-aux-Champs et sa cour, le restaurant universitaire, le bâtiment œcuménique, la station de métro et la promenade de l'« Alma », le patio et le petit restaurant, et leurs abords, à Woluwe-Saint-Lambert

L'ensemble urbanistique, paysager et architectural proposé au classement comme « site » est connu sous le nom de La Mémé. Construit et aménagé par l'Atelier Simone et Lucien Kroll de 1969 à 1976, il est formé de plusieurs constructions et espaces publics constituant la zone sociale et résidentielle du Campus de l'Université Catholique de Louvain (UCL) à Woluwe-Saint-Lambert, regroupés le long de la ligne et de la station de métro Alma :

1. La Mémé (La maison médicale),
2. La Mairie, l'école Chapelle-aux-Champs et sa cour de récréation
3. Le Restaurant universitaire
4. Le Bâtiment œcuménique
5. La station de métro et la Promenade de l'Alma
6. a Le patio et 6 b le petit restaurant

Construit sur un plateau constitué de prairies jusque dans les années 1970, l'ensemble est situé à l'articulation entre le campus universitaire et la cité-jardin du Kapelleveld. Accessible seulement aux piétons, il est branché sur les axes structurants du système viaire bruxellois par le boulevard de la Woluwe et l'avenue Emile Vandervelde. Il est bordé du côté sud-est par l'avenue de l'Assomption, du côté nord par l'avenue Mounier et au nord-ouest par un massif boisé. Sa connexion piétonne avec le campus hospitalier situé au nord se fait par une passerelle, au-dessus de l'avenue Mounier.

I. INTÉRÊT HISTORIQUE ET PATRIMONIAL DU SITE

L'ensemble réalisé par Lucien Kroll, à proximité des cliniques universitaires Saint-Luc et de la station de métro Alma constitue un point de repère dans l'histoire internationale de l'architecture au XXe siècle. Abondamment commenté dans les ouvrages de référence, les revues spécialisées et la presse internationale (voir sélection bibliographique), il figure parmi les œuvres architecturales belges les plus connues à l'étranger et a été immortalisé par les photographes des plus grands noms de l'architecture — notamment par Yukio Futagawa pour la revue japonaise *Global Architecture* (mars 1977). En Belgique, ce sont les photographes Christine Bastin & Jacques Evrard qui ont d'initiative couvert toute l'évolution du site depuis 1980 jusqu'à nos jours.

La Mémé est emblématique de la remise en cause des conditions de production de l'architecture entamée par Lucien Kroll dès le début des années 1960 en associant les utilisateurs à la conception et la réalisation de ses constructions. Cette démarche, inaugurée avec l'ensemble résidentiel de l'avenue L. Berlaimont (1961-1965) — où l'architecte habite toujours avec son épouse et collaboratrice Simone — prend une autre dimension dans la foulée du mouvement contestataire de 1968 avec la remise en cause par les étudiants en médecine de l'UCL du modèle rigide des bâtiments et du plan directeur de leur nouveau

campus à Woluwe. C'est à la demande expresse des étudiants qu'en 1969 Lucien Kroll est chargé par l'UCL d'étudier le quartier résidentiel du campus médical, couvrant une superficie de 4 ha dont il s'emploie à réduire l'aspect monofonctionnel en y introduisant des fonctions socio-culturelles.

La participation étudiante qu'il organise autour de ce projet expérimental — au prix d'une énergie et d'un investissement en temps considérables (voir ci-dessous : *Le contexte et le processus d'élaboration du projet*) — lui permet de transposer les revendications exprimées en un langage architectural spontané et organique, qu'il veut à l'image de la diversité et de la complexité de la société. Pendant les deux premières années, ce travail intense se déroule à la plus grande satisfaction des étudiants et du bureau d'architecture. Dans le premier bâtiment (celui qui abrite la Maison Médicale), les espaces intérieurs sont modifiables et les façades enveloppent « les dispositifs libres et topologiques du vécu quotidien ». Toutefois, la flexibilité des plans ne caractérisera que cette première phase de travaux car le commanditaire ne souscrivant pas à cet objectif, il interdira ensuite la modification des espaces qu'il gère. Mais ce parti de composition montrera sa capacité d'adaptation en permettant l'accueil, dans l'urgence d'une école voisine (l'école Saint-Joseph, actuelle école Chapelle-aux-Champs), condamnée par le métro dont la ligne avait été déviée pour s'arrêter dans le campus. Avec cette démarche, Kroll anticipe les préoccupations du tournant du XXI^e siècle pour les attitudes responsables sur les plans politique, économique et aussi écologique, en particulier dans la symbiose recherchée entre les abords des immeubles et la nature environnante. La station de métro Alma — une des seules du réseau bruxellois qui ne soit pas souterraine — est conçue comme un véritable hommage à Gaudí qui confère à l'ensemble une image de fraîcheur et de poésie. Le tracé du métro accueille en hauteur une Promenade qui relie entre elles les constructions que la coupure du tracé menaçait d'isoler.

Le succès et l'engouement suscités par cette réalisation hors du commun vont rapidement faire de Lucien Kroll l'architecte belge le plus célèbre de son temps. En plein chantier, le site fait déjà l'objet d'un tourisme architectural intense. Pourtant, cette réalisation sera ressentie comme une provocation par ses commanditaires. Alors que la moitié du projet seulement est en voie de réalisation, l'Administrateur général de l'UCL casse brutalement le contrat du bureau d'architecture en raison de son désaccord personnel (1977). L'ostracisme intransigeant que cette attitude déclenchera exclura définitivement l'architecte rebelle du champ de la commande publique en Belgique et l'obligera à poursuivre à l'étranger l'essentiel de sa carrière et de ses expériences participatives durant les 3 décennies qui suivirent. La démarche de Lucien Kroll et l'expérience architecturale qui en est le corollaire ne resteront cependant pas sans lendemain, que ce soit en Belgique ou à l'étranger : la méthode participative sera appliquée dans nombre de projets d'habitats groupés. Mais, au moment où s'élèvent des voix dans le monde entier pour questionner la pratique architecturale — Bernard Rudofsky (*Architecture sans architectes*, 1964) dévoile, Robert Venturi (*De l'Ambiguïté en Architecture*, 1971), Kevin Lynch (*L'Image de la Cité*), par exemple —, la Mémé jouera un rôle significatif en fondant son éreintement sévère de l'image convenue et policée du fonctionnalisme ambiant non pas sur des modèles ou des concepts mais sur l'écoute des étudiants. Cette réalisation préfigurait, de la sorte, une manière de « déconstructivisme » en architecture (terme consacré en 1988 par l'exposition du MOMA). L'expression architecturale polymorphe et mouvementée qui découle de la participation mise en œuvre par Kroll pour La Mémé ne sera pas non plus sans inspirer l'artiste autrichien Friedrich Hundertwasser lorsqu'il se tourna tardivement vers l'architecture, au début des années 1980, avec la construction de la célèbre *Hundertwasserhaus* à Vienne (1983-1986).

Ces aspects n'ont pas échappé à la critique internationale et les importantes expositions consacrées ces dernières années à Lucien Kroll (2014 Nantes ; 2015 Paris, Cité de l'architecture ; 2016 Dunkerque puis BOZAR à Bruxelles, ...), mettent toutes en exergue La Mémé comme un témoin de l'histoire de l'architecture du XXe siècle. Le classement de cet ensemble contribuera à remettre en valeur un des fleurons de l'architecture des années 1970, en particulier dans le cadre de l'ambitieux programme de rénovation des cliniques Saint-Luc qui vient d'être lancé en faveur, notamment, d'une meilleure connexion du complexe hospitalier avec la zone résidentielle et sociale conçue par l'Atelier Simone et Lucien Kroll.

II. LE CONTEXTE, LE PROGRAMME, LE PROCESSUS D'ÉLABORATION ET LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

Lorsque, à la fin des années 1960, un grand débat prend place en Belgique (et en Europe) sur l'architecture, la ville et la société, Lucien Kroll y occupe une place importante qui témoigne à la fois de son malaise envers la profession et de sa volonté de modifier le processus de production de l'architecture. Dès 1962, il s'engage dans la conception d'habitations groupées dont la réalisation se fonde sur un échange dynamique et stimulant avec ses clients — ou plutôt ses interlocuteurs — modifiant les relations conventionnelles entre ceux-ci et leur architecte. En 1969 et 1971, il organise deux congrès polémiques qui interpellent ses confrères (« Société en conflit » et « Habiter ? » organisé sous tente, place du Grand Sablon) avant de se lancer dans une démarche prospective. Comme architecte et urbaniste, Lucien Kroll mise sur l'autodétermination de l'individu canalisée ou nuancée par les contacts entre groupes organisés. Il pratique la dynamique de groupe et structure à la fois son atelier et son travail en conséquence. La réputation qu'il acquiert à travers ces méthodes et l'aide qu'il apporte aux étudiants de la Cambre pendant la contestation de mai 1968 vont conduire les étudiants en médecine de l'UCL à s'intéresser à lui. Le combat qu'ils mènent contre le plan directeur de H. Montois pour leur nouveau campus bloque l'avancement du chantier depuis des mois mais ils se déclarent prêts à faire la paix avec les instances académiques pour autant que leur soit laissé le choix de l'architecte auquel ils souhaitent confier un nouveau plan masse. C'est donc à leur demande, et avec l'assentiment de H. Montois, que l'atelier Kroll est agréé par les autorités académiques pour étudier la zone sociale et résidentielle du campus ainsi qu'une Maison Médicale (La Mémé). Dans le droit fil de l'ouvrage de Henri Lefebvre *Le droit à la ville* (1968), l'objectif de la participation instaurée par Kroll est double : octroyer aux étudiants un droit à la décision et leur permettre de s'approprier le sens de l'architecture et de l'urbanisme, plutôt que de concevoir ceux-ci à l'image de ce que souhaite l'autorité. Un nouveau plan masse, est élaboré en équipe lors de réunions de travail. Plutôt que de se conformer à la notion de « campus universitaire », il traduit un souhait de plus grande mixité urbaine et une volonté d'intégration des logements étudiants aux quartiers voisins, notamment à la cité-jardin du Kappelleveld. En fait, le plan masse évolue de façon interactive, selon un processus d'aller-retour entre les intéressés et les collaborateurs de l'atelier Kroll, un peu à la manière dont se construit la ville, en échappant à la rationalité figée du planificateur.

Le programme initial de la zone résidentielle du Campus de l'UCL portait sur la création d'un ensemble de logements (20 appartements ; 60 appartements une chambre, 200 chambres groupées en appartements, 60 maisons communes avec 18 chambres chacune).

Il s'étoffait progressivement d'un restaurant pour 750 couverts, de locaux culturels et dédiés aux cultes, d'un cinéma, d'un théâtre et de commerces, une crèche, un jardin d'enfants, des locaux pour les services étudiants, pour l'administration et les services généraux. En raison

des conditions de sécurité exceptionnelles qu'offrait le campus médical, Lucien Kroll y avait ajouté d'initiative une école Freinet « ouverte » de 6 classes qui permit, en fin de compte, d'accueillir l'Ecole Chapelle-aux-champs. Le programme complet, qui couvrait une superficie de 4 ha, devait aussi comprendre des services, des commerces et petits restaurants, auxquels s'ajoutait la station Alma de la future ligne de métro, entrée en fonction seulement une dizaine d'années plus tard.

Une maquette de 4 x 5 m de l'ensemble du site est réalisée en blocs de mousses colorés pour permettre à chacun de bien comprendre l'articulation des volumes. Elle sera exposée en 1978 1976 (Actes sud, p. 346 ???) à Venise, à l'occasion de la biennale « Europe -Amérique » où la participation personnelle de Lucien Kroll est sollicitée. Cette méthode a pour conséquence de laisser apparentes, dans la construction achevée, les forces et les relations des groupes qui ont sous-tendu sa conception, lui donnant une expression complexe encore exaltée par la diversité des matériaux, un peu à la manière d'un mille feuilles de couches linguistiques. Aussi les bâtiments de La Mémé se démarqueront-ils de leur environnement bétonné et sévère en offrant une sorte d'image archéologique de leur genèse et en s'affirmant dans le paysage comme la protestation exubérante d'une société en conflit avec le fonctionnalisme austère environnant. Cette forme d'expression aléatoire et spontanée, procédant parfois par collages et citations, s'affirme comme le produit de l'association des étudiants et de l'artiste-architecte attentif à leurs demandes.

Dans le courant du chantier, le concept de participation sera d'ailleurs étendu aux corps de métier. Liberté est laissée aux maçons de concevoir des « formes sculptures » au sol, en façade ou aux angles de certains rez-de-chaussée, sans autre directive de la part de l'architecte que la position, l'encombrement et la hauteur. De ces formes, bien visibles sur les photographies de la fin des années 1970 (mais malheureusement en grande partie démolies) qui firent la fierté des ouvriers et de leur famille venues les admirer, il reste les géants en maçonnerie (surnommés Fons et Maria) cachant deux colonnes un peu mièvres à l'entrée principale du « Bâtiment œcuménique ».

Les abords des immeubles sont également modelés avec l'aide des étudiants, des jardiniers, de voisins et d'amis venus apporter leurs boutures. Des jeux de reliefs et une colline artificielle (faite des déblais des entreprises) sont aménagés pour tenter de réduire l'impact des façades austères de l'hôpital riverain. Une centaine d'arbres sont plantés mais l'UCL désignera finalement un paysagiste qui superposera un jardin plus raide à ces aménagements spontanés.

En 1977, l'administrateur général qui n'apprécie pas cette réalisation décide de rompre le contrat de Lucien Kroll alors que moins d'une moitié du programme est réalisée. Cette décision est d'autant plus regrettable que c'est le lien avec les quartiers existants qui est abandonné et que c'était un des objectifs de départ des étudiants. Cette lacune contribuera d'ailleurs à isoler le campus et à en faire une sorte de ghetto. L'aventure est interrompue alors qu'elle connaît un vif succès : des cars de visiteurs, d'étudiants et d'architectes étrangers, curieux de découvrir ce projet expérimental, visitent régulièrement le chantier.

Plus d'une centaine de conférences seront données par Kroll à propos de la Mémé qui deviendra le sujet d'un nombre important de publications internationales (voir Orientation bibliographique, ci-dessous). Grâce à ces échanges, la renommée de la Mémé et de Lucien Kroll dépassera rapidement les frontières du pays. Heureusement car, sans travail en

Belgique, l'architecte sera amicalement invité par les pays voisins, en particulier les Pays-Bas et la France, pour y poursuivre sa carrière.

Au fur et à mesure que le concept de participation se diffusera largement comme une méthode alternative de concevoir l'architecture, il parcourra le monde, de l'Italie au Japon en passant par les Etats-Unis, soutenant les initiatives et les démarches démocratiques permettant à la complexité humaine de s'exprimer. A l'aide de cette méthode, il développe des agglomérations nouvelles et, s'opposant à la démolition des erreurs du Mouvement moderne, il requalifie, en association avec leurs habitants, les grands ensembles de logements sociaux déclassés.

III. DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES BÂTIMENTS

L'ensemble connu sous le nom de La Mémé se compose des bâtiments suivants :

1. La Mémé (La maison médicale)
2. La Mairie et l'école Chapelle-aux-Champs
3. Le Restaurant universitaire
4. Le Bâtiment œcuménique
5. La station de métro Alma et ses abords
6. Le patio et le petit restaurant

Le plan (p. 14) indique par des hachures les bâtiments construits par Lucien Kroll sur le campus de l'UCL en 1976. Seul Le Patio sera encore réalisé par lui après la rupture du contrat intervenue en 1977.

La coupe AA (p. 14) est effectuée sur le tracé du métro à partir du Centre œcuménique vers le nord est.

La coupe BB (p. 14) est effectuée à travers La Mémé et Le Fachiste qui la prolonge, puis perpendiculairement à la ligne de métro vers la cité-jardin du Kapelleveld. Suite à la rupture du contrat de l'UCL avec L. Kroll, les bâtiments situés au-delà du métro, vers le Kapelleveld, seront réalisés autrement et par d'autres architectes. Cette coupe montre la volonté initiale de connecter le complexe universitaire à la cité-jardin à l'aide d'un équipement public bas (Les Crèches), adapté à l'échelle et à l'esthétique des maisons existantes de Huib Hoste.

Ces coupes indiquent les différents niveaux de circulation piétonne et d'accès aux bâtiments.

A. Caractéristiques générales des constructions et de leurs abords

1. Les aspects techniques

L'atelier Kroll opte pour une préfabrication « ouverte », chaque espace étant régi par un système modulaire co-ordonné (inspiré par le SAR — Stichting Architecten Research — de Eindhoven), dont les éléments ne sont pas seulement compatibles entre eux mais aussi avec des éléments non industrialisés ou artisanaux. Cette manière d'aborder l'architecture et la construction présente l'avantage de ne requérir ni aventures technologiques, ni virtuosités techniques particulières. Elle fait appel à des mises en œuvre extrêmement conventionnelles de matériaux choisis pour leur épreuve au temps : murs extérieurs avec vide ventilé (mur

porteur de 19 cm en parpaings + demi brique de parement de 9 cm), murs-pignons « belges » recouverts d'ardoises Eternit en losange (présence d'amiante), appareillages de maçonnerie traditionnels, murs porteurs bien contreventés sur fondations classiques, murs intérieurs en parpaings de ciment, cloisons légères de 9 cm, charpentes en bois traditionnelles et bien calculées, ardoises Eternit en toiture. Les équipements sont également traditionnels : plomberie classique et chauffage par radiateurs (en bon état). De sorte que cette approche n'affecte pas les coûts qui sont strictement limités au budget du logement réglementé. La flexibilité des plans s'avérant un des objectifs définis par le processus de participation, ce parti a eu des incidences sur les techniques constructives du premier chantier seulement. Elles sont « discrètes » et maîtrisées (voir ci-dessous). Malgré le peu d'entretien effectué durant 50 ans, les immeubles ne présentent pas d'altérations notables.

2. Les façades

Elles sont à l'image de la complexité interne, composées d'une série de strates architecturales faites de la juxtaposition d'éléments préfabriqués, assemblés de manière hétéroclite, qui reflètent les usages et les potentialités multiples des locaux. Ces strates sont superposées, juxtaposées ou reliées par des coursives, comme autant de témoins de l'histoire du projet, assemblant formes, matériaux et couleurs dans une sorte de néo-vernaculaire fait de spontanéité et de poésie. Les niveaux d'accès sont généralement occupés par des commerces et des équipements dont l'expression se distingue nettement du restant des façades. Là où les façades sortent du sol, l'un et l'autre ont généralement fait l'objet d'un traitement particulier. Les châssis de fenêtre sont généralement en bois (sapin blanc ou sapin rouge du Nord). Certaines pièces d'appui sont en mauvais état, faute d'entretien.

3. Les abords

Les abords des différents bâtiments de La Mémé ont été conçus avec l'aide du jardinier originaire de Frise, Louis Le Roy, de la même manière que les parties construites, en privilégiant les essences indigènes, avec la participation des étudiants, celle des riverains mais aussi celle des maçons pour accentuer la continuité organique entre le sol (le magma), les plantations et l'architecture qui en émerge. Les espaces publics étaient peu « aménagés » au sens où on l'entend aujourd'hui ; on y plantait de préférence les essences qui caractérisaient le paysage avant la construction du campus et on y laissait plutôt la nature se développer entre les cheminements naturels qui découlaient de l'usage, reliant le restaurant universitaire et La Maison médicale ainsi que La Mairie et la station Alma. Au-dessus du tracé du métro, la Promenade de l'Alma assurait une connexion plantée indispensable entre les différentes constructions à un niveau supérieur. Elle se prolonge au nord est au dehors du campus de la Mémé. Le relief du terrain et de la Promenade a été travaillé avec le plus grand soin pour affirmer les continuités et renforcer les aspects paysagers mais aussi ludiques des aménagements. Faute d'entretien, ces interventions ont malheureusement été altérées par le temps et ont parfois été démolies (en particulier les « chefs-d'œuvres » des maçons abords de La Mairie) mais, comme le montrent à suffisance les photographies des années 1970-80, elles constituent une caractéristique importantes du concept global de l'ensemble.

Une véritable « colline » a été élevée avec les déblais du chantier au nord ouest du restaurant universitaire, sur les indications de Louis Le Roy ainsi que de Lucien et Simone Kroll. Les terres en forte pente étaient maintenues à l'aide de tronc d'arbres fichés obliquement (perpendiculairement aux pentes) et dont l'extrémité dépassait. La colline a ensuite été abondamment plantée d'arbres à haute tige afin de réduire la présence visuelle rigide et intrusive du campus hospitalier situé de l'autre côté de l'avenue Mounier. Cette colline boisée

constitue aujourd'hui une masse végétale qui joue un rôle essentiel à la fois dans la perception du site mais aussi par rapport à sa cohérence.

B. Caractéristiques particulières des différents bâtiments

1. La Mémé

La Mémé est le premier bâtiment à avoir été édifié sur le site (il est habité à partir de mai 1974). Son implantation en longueur présente de multiples redents et accidents. Il est traversé transversalement par deux passages sous porche situés à 2 niveaux différents. C'est un bâtiment de 8 étages par rapport au niveau de la station de métro, auxquels s'ajoutent 2 niveaux aménagés dans la pente du terrain et un sous-sol. L'immeuble abrite des logements étudiants et la Maison Médicale en partie supérieure, des salles de réunion et de conférence au rez-de-chaussée ainsi que des commerces.

C'est l'édifice pour lequel la participation et le parti de flexibilité des plans ont été poussés le plus loin. Pour répondre aux attentes des étudiants et éviter le conditionnement qui aurait pu résulter d'une structure régulière, L. Kroll propose des planchers-dalles présentant une surépaisseur (mais où ont été noyés des rouleaux de carton pour diminuer leur poids), sans poutres apparentes, qui autorisent un placement aléatoire des colonnes et le déplacement aisé des cloisons – les fenêtres elles aussi étant modulables et interchangeable. Seul les logements du premier niveau purent exploiter ces potentialités car l'UCL interdit la modification des autres. Ce qui n'empêcha pas un étudiant d'aménager, en catimini, un restaurant de 36 couverts dans son logement avant de le remettre en état après deux ans.

Les façades est et ouest, où l'empilement des strates est accentuée par les dalles en béton apparent, sont composées d'un assemblage de panneaux pleins en bois, de châssis de proportions très diverses, complètement vitrés ou comprenant des parties en mélaminé blanc. Elles sont rythmées par les grilles métalliques des balcons et les garde-corps en bois des coursives. En partie supérieure, elles se terminent par « les granges », signalées par de vastes pans verticaux d'ardoises Eternit placées sur pointes. Ce sont les étudiants qui ont dessinés leurs logements en toitures et aménagé un jardin sur le toit, avec une rue intérieure et de grands bacs à plantes où ils cultivent légumes et herbes. Ce niveau supérieur, qui appartient à la Maison Médicale, est conçu comme une série de structures ouvertes. Les cloisons mobiles dont il est équipé sont sans cesse déplacées. Les ardoises des granges, parfois remplacées de manière aléatoire par des vitrages, semblent comme arrachées par la dernière tempête et contribuent à donner à l'ensemble un aspect de « ruine en construction ». A ce vocabulaire d'aspect hétéroclite s'oppose la façade entièrement vitrée de l'ensemble dénommé « Le Fachiste », compris dans le même complexe mais édifié sur base d'une structure régulière. L'expression stricte de sa façade-rideau est à l'image des seuls logements conçus dès le départ comme « non transformables ».

Les façades nord et sud sont pratiquement aveugles et leurs grands murs pignons sont partiellement revêtus d'ardoises de différentes natures.

Une petite construction en maçonnerie appuyée sur le pignon sud accueille le restaurant *D'Ici et d'ailleurs* (voir B.5)).

2. La Mairie

L'édifice, dont l'implantation et l'orientation sont similaires à celles de La Mémé, abrite l'administration de la zone sociale du campus, une école aux deux premiers niveaux et 6 à 7 niveaux de logements. Comme dans La Mémé, c'est en réalisant des colonnes en lieu et place des pieux de fondation prévus, puis en déblayant la terre, que Lucien Kroll « invente » les niveaux supplémentaires destinés à la création d'une école ne faisant pas partie du

programme, — locaux éclairés naturellement grâce à la pente du terrain et à la création de cours anglaises. Dix ans plus tard, ces locaux occupés par l'école Chapelle-aux-Champs seront modifiés avec l'aide des élèves pour permettre l'agrandissement de certains espaces au détriment d'autres et accueillir deux classes supplémentaires.

La Mairie se distingue par un traitement très caractéristique des façades principales (est et ouest) en gigantesques pignons décalés, se signalant par de monumentales diagonales dans le paysage. Ces façades, percées plus parcimonieusement que celles de la Mémé, sont principalement recouvertes d'ardoises Eternit. Elles se prolongent vers le nord par des massifs austères en maçonnerie de brique et blocs de pierres « sauvages », traités comme des contreforts ancrés organiquement dans le sol. Vers le sud, l'immeuble se termine par un échelonnement en terrasses successives dont la dernière est reliée à la dalle qui recouvre le métro et à la Promenade de l'Alma. A l'angle sud ouest, au niveau de cette dalle, une vaste terrasse donne accès à un restaurant (*Le Traminot*, qui se signale par sa devanture dont les baies proéminentes sont tendues de voiles de matière synthétique rouge).

Des escaliers de secours et galeries avec main-courantes ont dû être ajoutés en façade en raison de la modification des normes incendie en cours de chantier. L'immeuble est également marqué par les deux cheminées du chauffage central.

L'entrée de l'école se trouve au niveau -1 par rapport à la Promenade de l'Alma. Elle est située de plain pied avec une cour-jardin planté d'arbres de hautes tiges qui était traitée comme une plaine de jeux dont le sol était jadis animé de reliefs en maçonnerie documentés par les photos anciennes (voir ci-dessous, les Conditions particulières de conservation). Ces aménagements ont cédé la place à une sorte de préau abrité qui a malheureusement dénaturé l'articulation organique des façades au sol. Un passage sous porche, reprenant le tracé d'un ancien sentier aménagé dans un pli du terrain, permet également sa connexion sur le quartier proche de la cité-jardin du Kapelleveld en passant sous la ligne de métro et en empruntant la rue de la Semoy.

3. Le Restaurant universitaire

Il s'agit d'une construction en U de 3 à 4 niveaux, implantée entre l'avenue Mounier et le jardin Martin V, conçue comme une composition presque symétrique de part et d'autre d'une verrière axiale. Elle se raccorde à la Mémé par une imbrication de volumes plus bas de manière à former un espace abrité. On y accède depuis le campus social par le passage sous porche de La Mémé puis un escalier menant au 1^{er} étage. Un accès pour le campus hospitalier est prévu à partir de l'avenue E. Mounier, accessible aux handicapés. Le rez-de-chaussée était occupé par les cuisines (reliées au restaurant uniquement par des monte-plats continus) tandis que le restaurant et sa mezzanine (aujourd'hui disparue) étaient aménagés aux 1^{er} et 2^e étage. Une partie des toitures était aménagée en terrasse pour accueillir des tables à la belle saison. Les façades sont réalisées comme celles de La Mémé, partiellement en maçonnerie (en particulier les façades donnant sur l'extérieur de la zone sociale), en panneaux légers et châssis colorés.

Le restaurant fut conçu pour répondre au programme rêvé par un « organisateur » : il devait accueillir 750 couverts et l'objectif était d'y centraliser tous les repas. Cette sorte d'usine à repas a été contestée par les étudiants et condamnée. Le bâtiment sert de salles de réunion et d'études. Il est compris dans un écrin de verdure et isolé visuellement des bâtiments du campus hospitalier par un butte boisée conçue par l'Atelier Kroll et le jardinier frison dans cet objectif précis.

4. Le Bâtiment œcuménique

L'immeuble compte 6 à 8 niveaux recouverts d'une toiture plate (sauf en partie sud). Il est partiellement construit au-dessus de la ligne de métro et abrite des salles de réunion, une

chapelle, un petit théâtre ainsi que des logements pour étudiants. Il est essentiellement construit en maçonnerie de brique. La façade nord comprend l'entrée principale du Centre, accessible à partir de la Promenade de l'Alma et située à proximité directe de la station de métro. L'entrée se signale comme une faille vitrée dans le bâtiment. Elle est recouverte de verrières en gradins qui ménagent un espace abrité en recul sur toute la hauteur de l'immeuble et qui éclaire un dégagement et la cage d'escalier. Celle-ci mène aux différentes salles du centre. L'entrée est cantonnée par des constructions polychromes monumentales, véritables chefs d'œuvres des maçons, représentant un homme et une femme (Fons, le maître maçon du chanter et Maria, son épouse).

Les façades ouest et sud se distinguent par leur traitement de terrasses en gradins tandis que la façade est, essentiellement revêtue de briques, présente un aspect plus austères et des ouvertures parcimonieuses.

5. La ligne de métro et la station Alma, la Promenade de l'Alma

Le tracé du métro sert d'épine dorsale à l'ensemble des constructions. Aussi, de nombreux passages souterrains et aériens ont-ils été créés afin de « by-passer » la rupture que ce réseau était susceptible d'occasionner. Un cheminement sinueux et planté, comprenant des talus engazonnés et des différences de niveaux — la Promenade de l'Alma — a été aménagé au-dessus du métro, reliant entre eux, à un niveau surélevé, les différents bâtiments de l'ensemble, depuis La Mémé jusqu'au Centre œcuménique, en passant par La Mairie et Le Patio.

Exploitant le décaissé d'une petite vallée, la station de métro s'ouvre de plain pied sur un petit jardin du côté est et, à l'ouest, sur la place publique (place de l'Alma) aménagée au pied de La Mairie, en contrebas de la Promenade de l'Alma. Celle-ci est reliée directement à l'une des deux entrées du métro par un escalier, un escalator et un ascenseur abrités par un pavillon en maçonnerie et une batterie de verrières.

La station de métro, a été conçue comme une création organique, véritable hymne à Antonio Gaudi. L'atelier Kroll a bénéficié, pour cette réalisation, d'une liberté bienveillante et stimulante de la part de M. Gerard, l'ingénieur en chef désigné par la STIB pour la réalisation de la gare. Les façades est et ouest alternent la maçonnerie, le métal et le verre. Le plafond de béton qui épouse l'espace changeant de la station est composée d'une multitude de dômes à facettes de béton polychrome teinté dans la masse, évoquant la ramure d'arbres de pierre reposant sur des colonnes traitées comme autant de fûts recouverts d'écorce en ciment (moulée sur un arbre choisi en Ardenne). Les charges de la Promenade aérienne sont en effet reportées sur des colonnes champignon disposées de manière irrégulières, à proximité d'arbres authentiques, faisant de la station de l'Alma une des plus inattendues et des plus plaisantes haltes du métro bruxellois. Des puits de lumière, qui se présentent sous forme de petits kiosques polygonaux au niveau de la Promenade, permettent d'amener de la lumière naturelle dans les parties les plus centrales de la station. Les vitrages de celle-ci ont été peints par Simone Kroll et cuits lors de la dernière cuisson effectuée par le site de Glaverbel à Lodelinsart, fermé tout juste après. Une flore luxuriante s'y développe, invitant la nature jusqu'à proximité des quais. La café de la gare, dont les plans furent à l'origine dessinés par Lucien Kroll, a aujourd'hui disparu au profit d'un autre commerce qui s'est malheureusement étendu au-delà de la façade d'origine, faisant disparaître par la même occasion ou intégrant à l'intérieur une série des vitrages colorés qui animaient la façade.

Là où la ligne de métro est aérienne avant de devenir tunnel (vers le nord du site), le tube en béton qui la matérialise est perforé de grandes baies ondulantes et tortueuses qui atténuent l'aspect utilitaire de cette infrastructure.

6a et 6b. Le patio et le petit restaurant

Ces deux édifices bas, qui animent la Promenade de l'Alma à partir de laquelle ils sont accessibles, ont été construits sur la dalle du métro (voir coupe AA). Ils constituent la dernière phase du chantier, commandée par l'UCL après la rupture du contrat (pour montrer que l'on n'était pas « fâchés »). Ces constructions accueillent des équipements et des commerces. Elles constituent la dernière phase du chantier, réalisé dans des conditions difficiles, et ont occasionné bien des déboires à l'Atelier Kroll.

Le Patio est édifié en maçonnerie de brique, au-dessus de la station de l'Alma (au débouché des escaliers qui y mènent). Il abrite une banque et le bar restaurant *Ad Hoc* qui s'étend par une vaste terrasse sur la Promenade et se caractérise par un jeu complexe de toitures de zinc et d'ardoises.

Le restaurant *D'ici et d'ailleurs* est constitué d'une construction plus modeste, en briques rustiques d'aspect contrasté. Elle sur la façade sud de La Mémé dont elle tempère l'austérité des ardoises grises et noires.

IV. CONDITIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION DU SITE

La situation de référence à prendre pour les conditions de conservation et d'entretien du site (bâtiments et espaces publics) est documentée par les reportages photographiques effectués à la fin des années 1970 et au début des années 1980, publiés par les revues et publications de l'époque (voir orientation bibliographique) et réalisés par des « photographes mécènes » qui ont photographié le site dans discontinuer depuis l'origine jusqu'à nos jours.

Les espaces publics plantés ont naturellement évolué en 40 ans et les nombreux arbres ont donné naissance à des futaies parfois relativement denses. Comme c'est le cas pour la totalité du site, ces espaces plantés ont généralement été peu entretenus et parfois considérablement modifiés. Il convient toutefois de restituer le plus précisément possible le relief des sols maçonnés situés aux abords des bâtiments, qui montent parfois à l'assaut des angles de certains volumes, en particulier pour ce qui concerne l'école et le pavement de sa cour de récréation (La Mairie, façade ouest). Celui-ci se soulevait en une « colline » construite de 5 m de diamètre environ et de 70 cm de haut, née de la liberté laissée à l'équipe de maçons. L'ouvrage exécuté en divers matériaux (pavés, briques, béton) et démarré simultanément en plusieurs endroits avait nécessité une négociation des « rencontres » qui en faisait une véritable œuvre d'art. L'expérience fut répétée jusqu'à faire de la cour de récréation un véritable parc de collines au sommet desquels les élèves aimaient se percher. L'expérience fut répétée de manière plus ambitieuse à un angle saillant des classes qui fut colonisé par une forme maçonnée organique. Ces éléments, bien documentés par les photos anciennes (voir le *GA* de mars 1977, par exemple, mais aussi les photos Bastin&Evrard de 1980), mériteraient d'être restitués autant que faire se peut. Il en va de même des abords de la station de métro et de l'espace situé à l'articulation du Restaurant universitaire, de La Mémé et de la Mairie.

Les façades des bâtiments de l'ensemble de La Mémé sont le plus souvent composées d'éléments standardisés en matériaux traditionnels des années 1970. La plupart sont toujours produits par l'industrie du bâtiment (briques, blocs de béton, pierres, ardoises Eternit, verrière en profilés d'aluminium, etc.). Cependant, en raison d'un défaut d'entretien ou pour des raisons normatives et de confort, certains panneaux de façades, certains châssis ou matériaux périssables (voiles de tissu synthétique rouge du restaurant *Traminot*) pourraient ne pas être

réparables ni remplaçables « à l'identique » - tout simplement, parce que l'industrie de la construction en a abandonné la fabrication. Les re-fabriquer à l'identique n'aurait pas de sens car le propre de l'architecture des bâtiments de la Mémé, c'est d'avoir été réalisés à l'aide de techniques traditionnelles et de matériaux peu coûteux. Dans ce cas, il est conseillé de leur substituer des matériaux actuels durables et bon marché, présentant des qualités esthétiques et des coloris comparables à ceux d'origine pour respecter l'effet de contraste recherché.

Il n'y aurait pas de logique à protéger les façades parlantes de ces édifices indépendamment des intérieurs dont elles illustrent l'usage. Il s'agit donc de favoriser une occupation de ces espaces dans le respect de leurs destinations originelles, en maintenant et en exploitant la flexibilité des divisions intérieures là où elle existe toujours (dans La Mémé et dans La Mairie).

La plus grande attention sera apportée à la station de métro qui constitue « le clou » du site protégé et qui se présente comme une des réalisations les plus marquantes du réseau bruxellois. On veillera à préserver tous les verres peints par Simone Kroll.

V. SELECTION BIBLIOGRAPHIQUE (ordre chronologique)

- □PUTTEMANS Pierre, HERVÉ Lucien, *Architecture Moderne en Belgique*, Marc Vokaer, 1974, p.251.
- □AA *Quarterly*, vol 7, n°4, 1975, p. 52.
- □STRAUVEN Francis, « De anarchitectuur van Lucien Kroll », *Wonen TA/BK*, n°12, Amsterdam, 1976 et « L'Anarchitecture de Lucien Kroll », *revue AAM*, n°8, AAM Bruxelles, 1976, p. 03-10.
- □HUNZIKER Christian, "Portrait de Lucien Kroll", *Architecture d'Aujourd'hui*, n° 183, Paris, 1976.
- « Quartier des Facultés médicales à Woluwe-St-Lambert, Bruxelles. Architects : Atelier Lucien Kroll ». *GA houses*, mars 1977, Tokyo.
- □JENCKX Charles, « Post-Modernism, the New Classicism » in *Art and Architecture*, London Academy Editions, 1987, p. 16.
- □MATTHU Roland, "Modernité et tradition", *50 ans - Architecture Bruxelles*, CERAA.A.U, 1989, p. 54, 59-63.
- □A+, n° 116, mars 1992, p. 24-39.
- □DUBOIS Marc, *Belgio, Architettura, gli ultimi vent'anni*, Electa 1993, p., 36-37, 60-65.
- □ARON Jacques, BURNIAT Patrick et PUTTEMANS Pierre, *Guide de l'architecture moderne à Bruxelles*, Edition de l'Octogone, 1993, p. 120-121.
- □BEKAERT Geert, *Architecture contemporaine en Belgique*, Ed. Racine, 1995, p. 94-97.
- □BURNIAT Patrick, PUTTEMANS Pierre et VANDENBREEDEN Jos, *L'architecture Moderne à Bruxelles*, Edition de l'Octogone, 2000, p. 234-236, 241.
- □*Rassegna di architettura e urbanistica*, n° 105, numéro spécial Lucien Kroll, Rome, 2002.
- □BLUNDELL JONES Peter & EAMONN CANNIFFE Jones, *Modern Architecture Through Case Studies 1945-1990*, Elsevier 2007, p. 127-138.
- □*L'architecture depuis la seconde guerre mondiale*, RBC, Bruxelles, 2008, p. 84-85.
- Raffaella Poletti, « Lucien Kroll – Utopia interrupted », *Domus*, 30 juin 2010
- □Maurice CULOT (dir.), *Bruxelles Architectures de 1950 à aujourd'hui*, AAM éditions,

- 2012, p. 89, 93, 98, 104-105.
- *Bruxelles Patrimoines*, Région de Bruxelles-Capitale, 2013, p. 199.
 - BOUCHAIN Patrick (dir.) *Simone et Lucien Kroll, une architecture habitée*, Actes Sud 2013, p.76-123. (NB : voir bibliographie p. 354-355).
 - BOUTSEN Dag, "Lucien Kroll, Ordre et désordre", *A+*, n°260, juin-juillet 2016, p. 67-71.

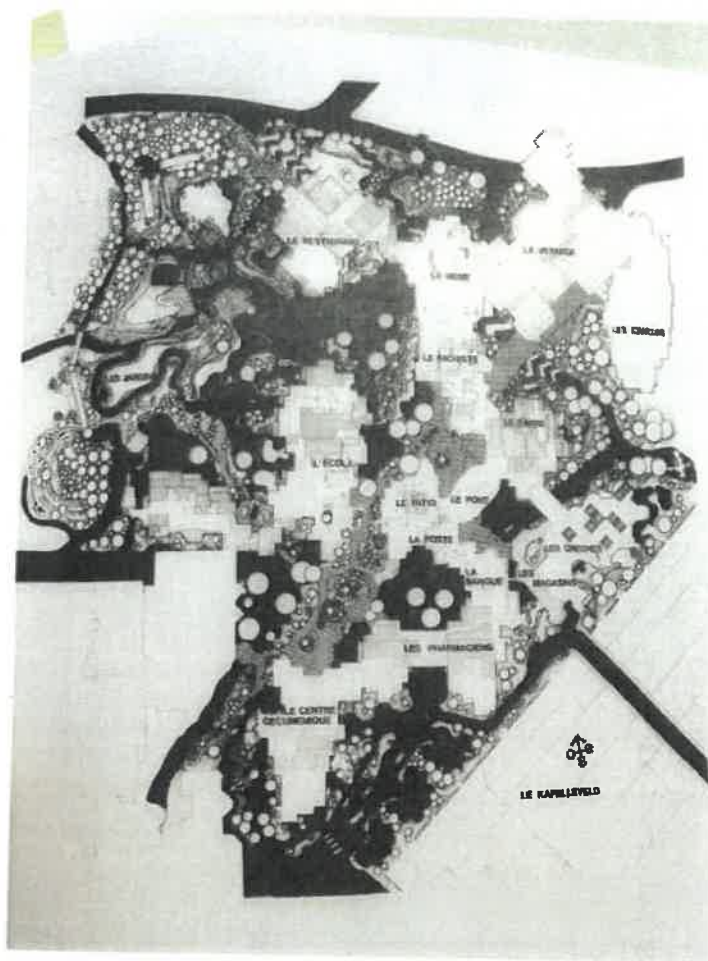
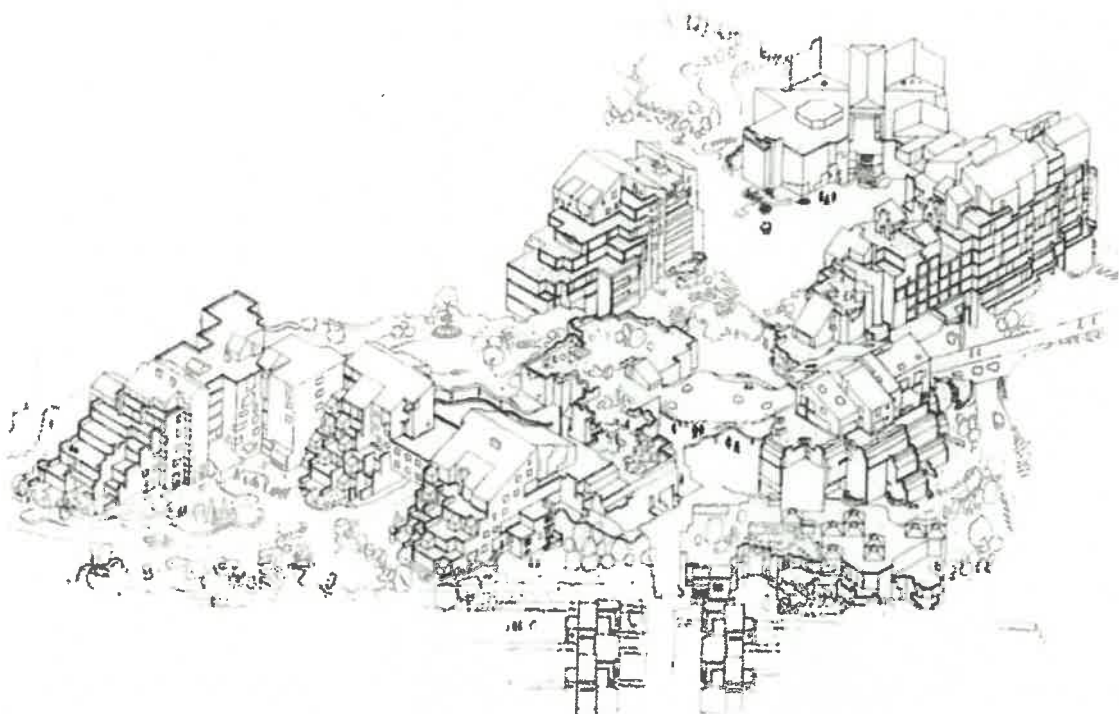


L'architecte égyptien Hassan Fathy à La Mémé, devant la Mairie. *Photo Bastin&Evrard, 1980.*

VI. ILLUSTRATIONS

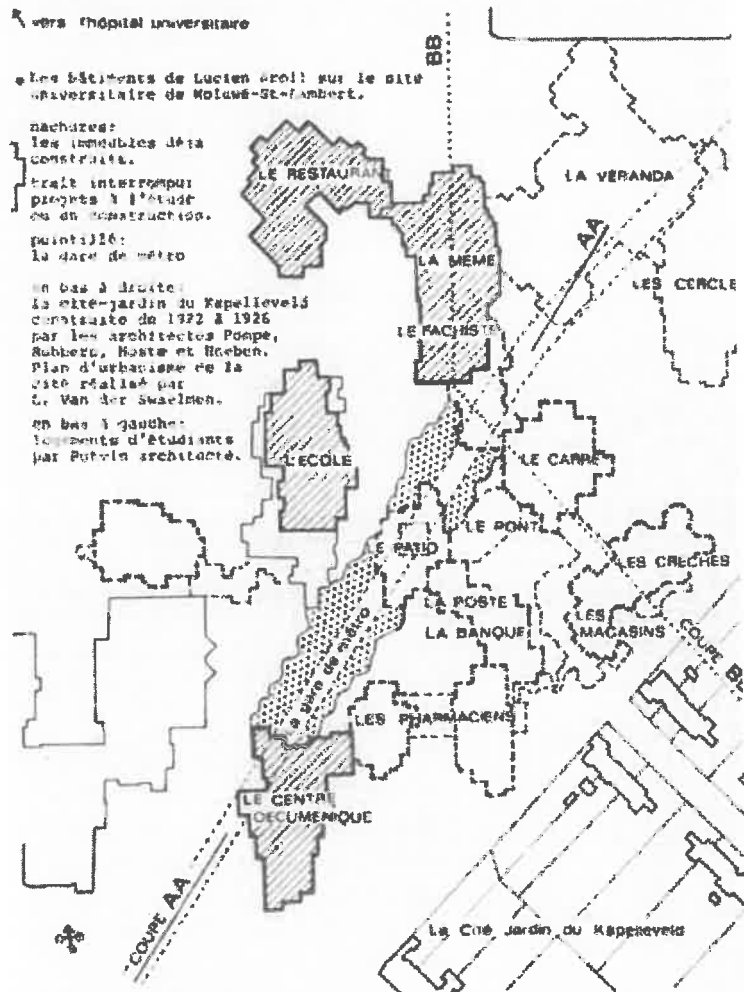
La proposition de classement sur le plan parcellaire du site

- en rouge, l'ensemble proposé au classement
- en bleu : la zone de protection

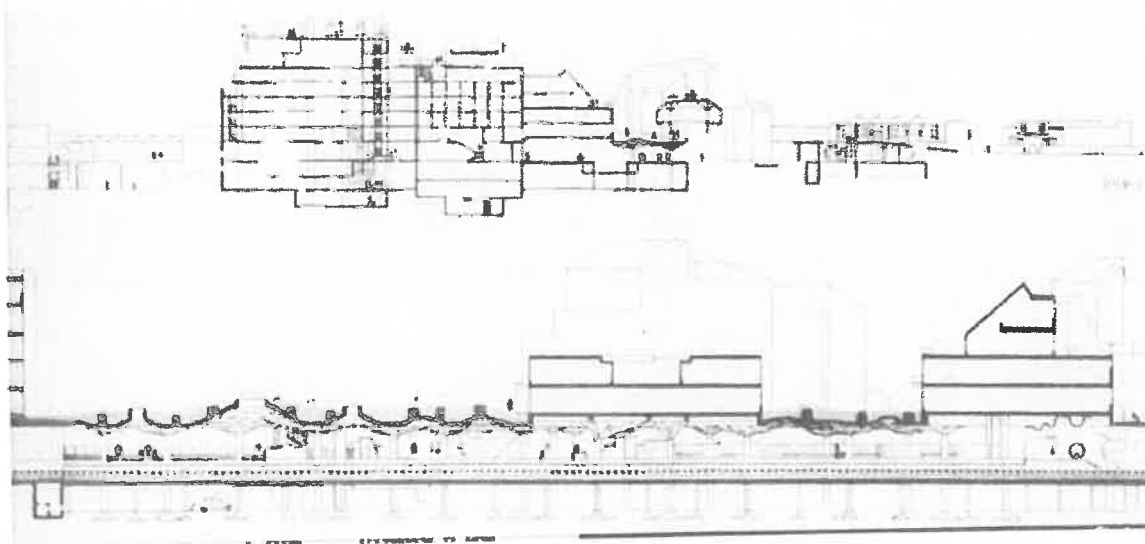


Axonométrie et plan masse du projet global de la Mémé, qui sera construit seulement partiellement. Les bâtiments situés dans le bas à droite (Les Pharmaciens et Les Crèches) qui devaient assurer la liaison avec la cité-jardin du Kappeleveld n'ont pas été réalisés, ni les constructions prévues au nord pour connecter le campus résidentiel et social au campus médical.

Dessins de l'Atelier Simone & Lucien Kroll



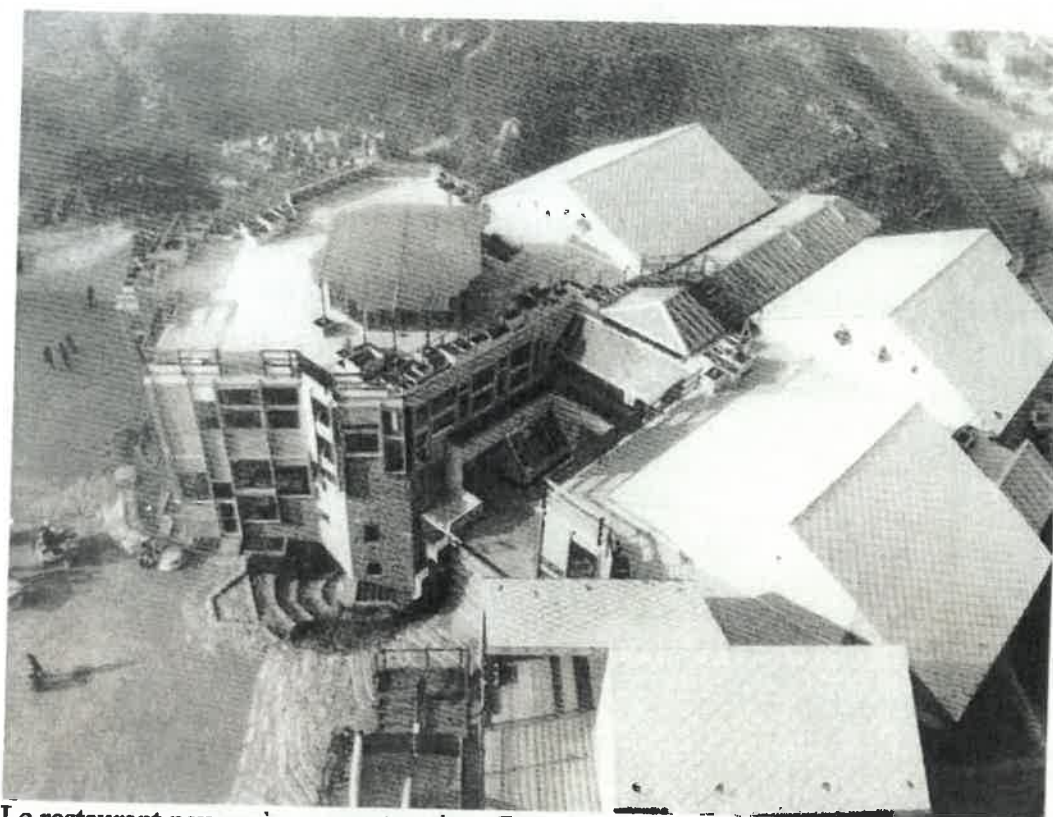
En hachuré : les bâtiments réalisés en 1976. En pointillé : le métro, la station Alma et la promenade de l'Alma. En dessous : les coupes AA (sur le métro) et BB (transversale)
Dessins de l'Atelier Simone & Lucien Kroll





Vue du campus résidentiel et social de La Mémé. A g. le sud. A dr le nord. *Google 2017.*

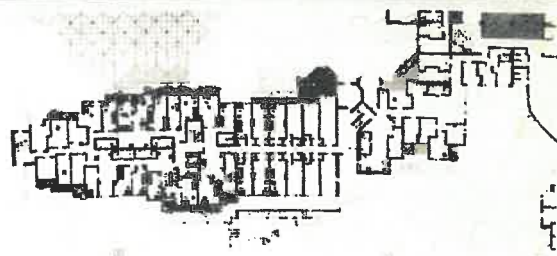
Le bâtiment en brique à l'extrême gauche est le Centre œcuménique. La promenade de l'Alma aménagée au-dessus du métro permet de relier entre eux des différents bâtiments : la mairie et sa toiture caractéristique au centre et La Mémé à droite ainsi que le restaurant universitaire. La promenade accueille deux bâtiments moins importants, à gauche le Patio et à droite le Petit restaurant appuyé sur la façade sud de La Mémé.



Le restaurant peu après sa construction. *Extrait de GA, mars 1977.*



4u 2013, however early,
was identified



Plan et façade est de La Maison Médicale. *Extrait de GA, 1977.*

Vue de la façade ouest de la Mémé et de La Mairie depuis le restaurant. *Photo Bastin&Evrard, 1982.*





La façade ouest de la Mémé vue depuis la promenade de l'Alma. *Photo 2017*



La Maison médicale, façade est. A l'avant-plan, le métro. *Photos Bastin&Evrard, 1982*





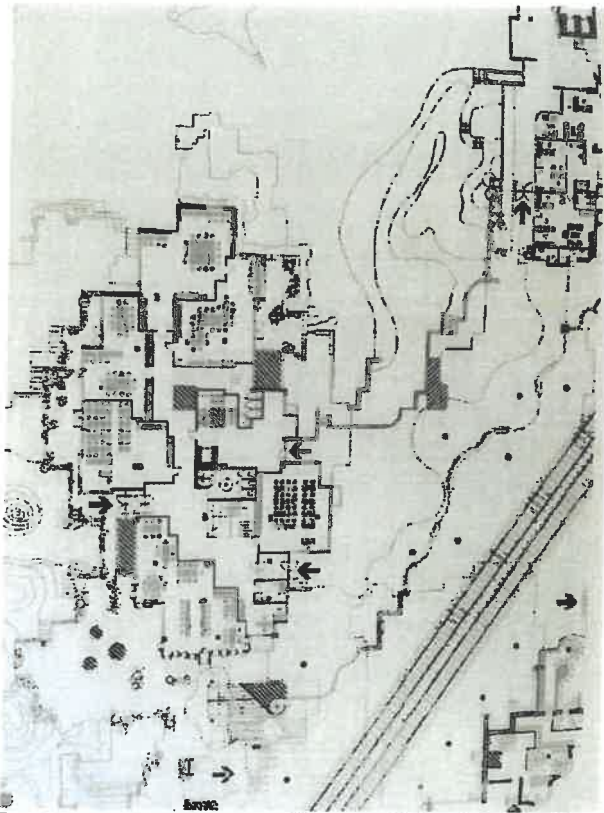
La Mémé, façade nord. *Photo 2017*

Le métro, façade ouest. Au niveau supérieur, la Promenade de l'Alma. *Photos 2017*



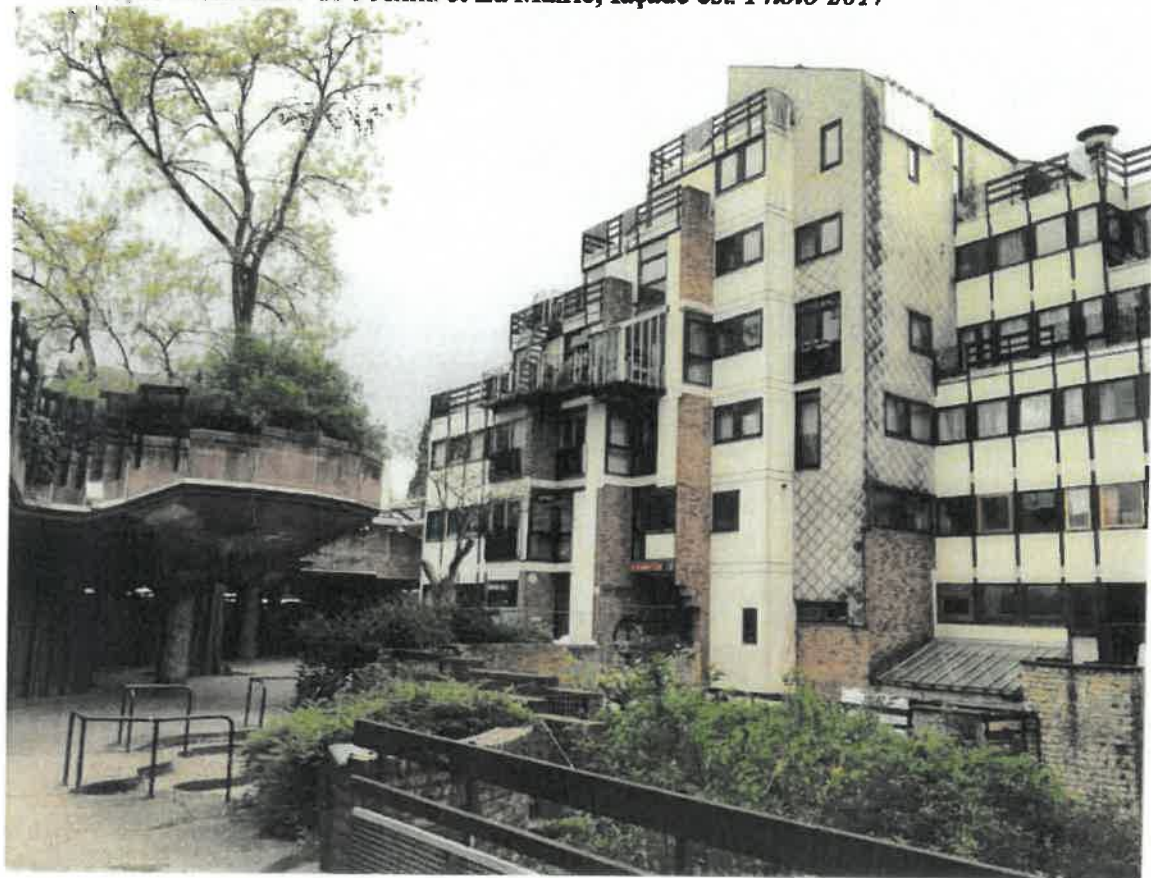


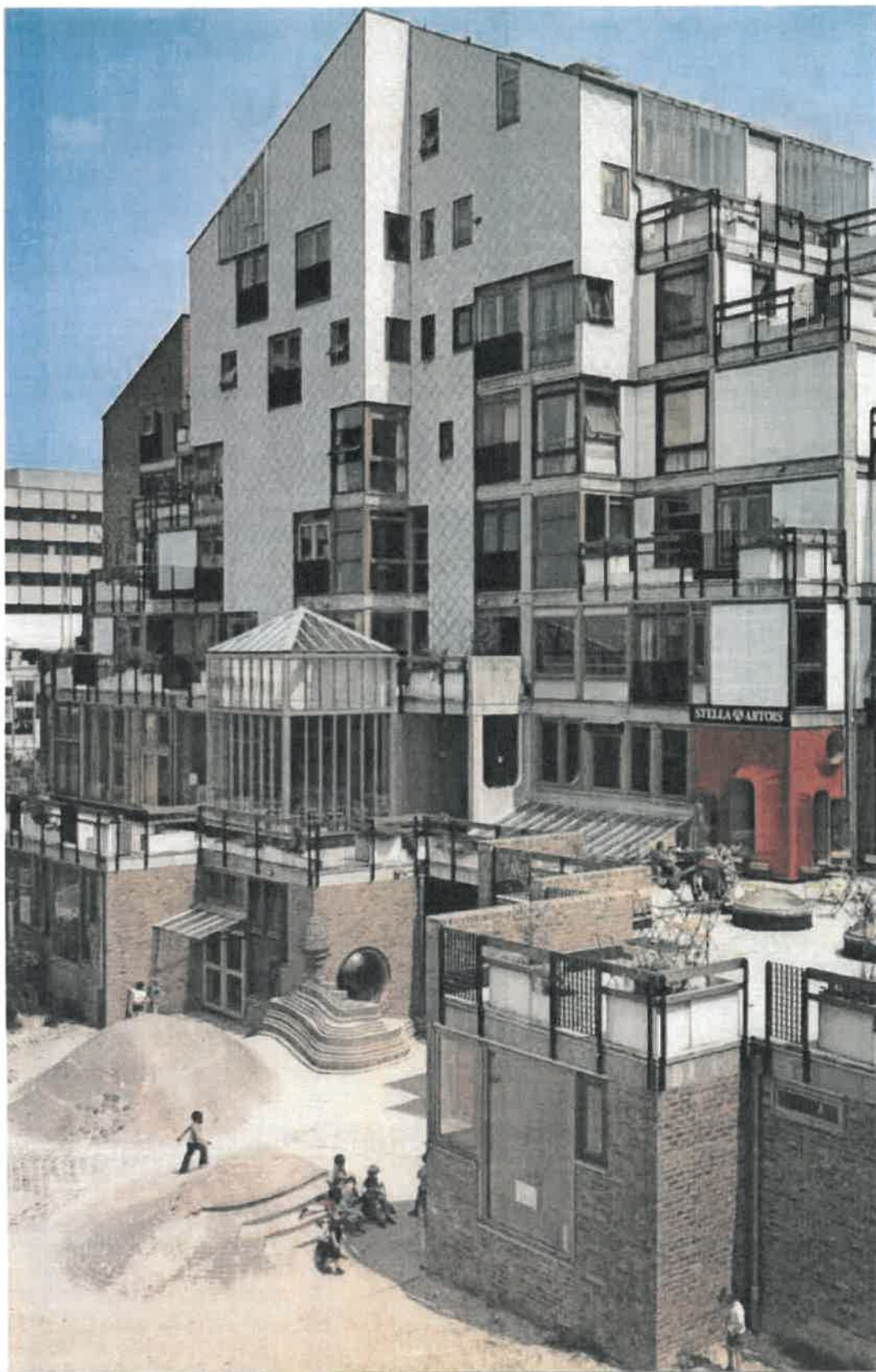
Le métro, façade ouest. *Photo 2017.*



La Mairie, plan *Atelier Simone & Lucien Kroll*.

Le métro, la Promenade de l'Alma et La Mairie, façade est. *Photo 2017*





La Mairie, façade ouest. L'école et la cour de récréation. *Extrait de GA, mars 1977. Photo Y. Futagawa*



La Mairie et la cour de récréation
Photos Bastin&Evrard, 1982





La Mairie, façade ouest. Les « collines » en maçonneries ont été supprimées au profit d'un préau couvert. *Photo Bastin&Evrard, 2010.*

La façade ouest de la station de métro Alma. Au niveau supérieur : la Promenade plantée de l'Alma. A gauche, le Mairie et, à droite le Centre oecuménique. *Photo Bastin&Evrard, 1982.*





Façade ouest de la station de métro Alma, *photo Bastin&Evrard, 2014*



Station de métro Alma, vue des quais. *Photo Bastin&Evrard, 2015*



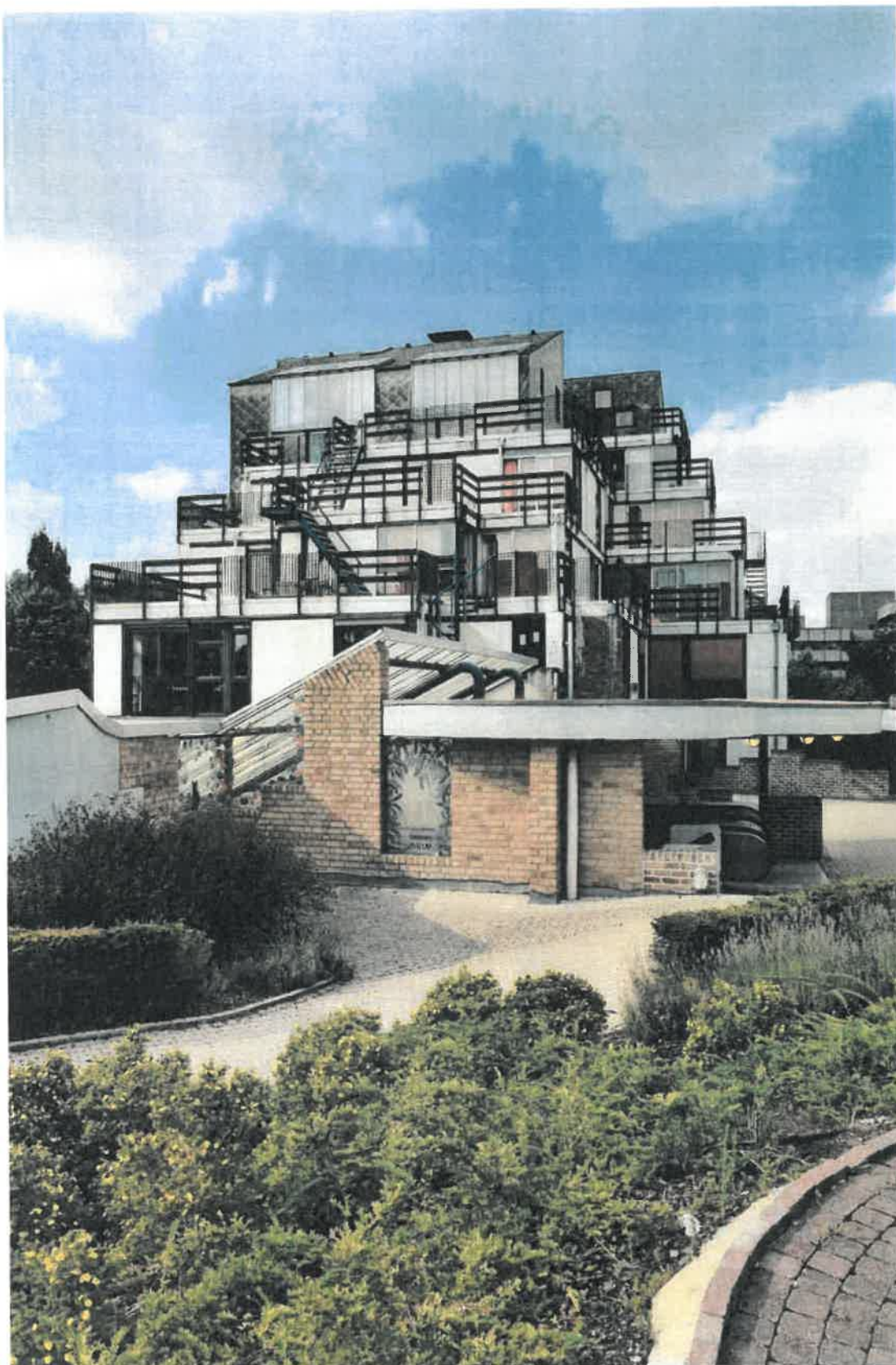
Les quais de la station de métro Alma. *Photo 2017*



Façade est de la station et du tracé du métro. *Photo Bastin&Evrard, 1982*

La station Alma vue depuis l'extérieur. A l'avant-plan, les verres de Simone Kroll, peints et cuits au four par Glaverbel (Lodelinsart). *Photo Bastin&Evrard, 2015.*





La façade sud de La Mairie et l'entrée de la station de métro depuis la Promenade d' l'Alma. Les verres peints à gauche sont de Simone Kroll. *Photo Bastin&Evrard, 2010.*



Le Centre œcuménique et son entrée depuis la Promenade de l'Alma avec les géants en maçonnerie. *Photo 2017.*

